

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE RURALE DE KARGUIBANGOU

PROCES VERBAL DE SESSION

L'an deux mille vingt deux et du Mercredi 11 Mai au Vendredi 13 Mai, s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie la première session ordinaire au titre de l'année 2022 sous la présidence de Monsieur LAWALI BAWA président dudit conseil.

Etaiant à la réunion :

Les élus ci - après :

1. Lawali Bawa
2. Amadou Ango
3. Bassirou Hassane
4. Maïmouna Dodo
5. Salifou Souna
6. Hama Saâdou
7. Balkissa Garba
8. Ramatou Seyni
9. Seydou Guéro
10. Zakari Moumouni
11. Garba Mamoudou
12. Adamou Ali Andi
13. Adamou Ballé

Etaiant absents :

1. Mariama Harouna pour des raisons de santé
2. Moussa Oumarou des raisons administratives

Après justification de leurs absences, ils sont excusés.

On note également la présence de Monsieur Mounkaïla Djibo secrétaire général de la préfecture de Dosso et aussi les chefs des services techniques communaux et plusieurs notables invités pour la circonstance.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

- I. L'Adoption du PV de la session précédente
- II. Lecture et adoption des comptes administratifs et compte de gestion
- III. L'adoption TDR pour réactualisation du PDC
- IV. Adoption TDR du cadre de concertation

- V. **Adoption TDR pour l'organisation d'un FORUM Communal sur l'éducation**
- VI. **Communication sur la vie socioéconomique de la Commune**
- VII. **Divers**

L'ouverture de la session est intervenue à 10 heures dans l'allocution d'ouverture le Président du conseil municipal de Karguibangou Monsieur LAWALI BAWA a remercié les participants d'avoir répondu à l'invitation malgré les multiples préoccupations. Une fathia a été prononcée afin que Dieu bénisse les travaux et qu'il descende sa miséricorde sur notre pays. Il a poursuivi son intervention tout en rappelant l'ordre du jour qui doit statuer sur les points inscrits à l'ordre du jour ci-dessus.

Ensuite la parole fut donnée à Monsieur Mounkaïla Djibo secrétaire général de la préfecture de Dosso qui a remercié les membres du conseil municipal de Karguibangou d'être avec eux pour une telle rencontre très intéressante pour le développement de la Commune.

Il a poursuivi la parole en rappelant l'ordre du jour, et a aussi demandé d'être attentifs dans le déroulement des travaux et leur a souhaité une bonne assise pour la suite des travaux.

I. ADOPTION DU PRES VERBAL PRECEDENT

Après lecture et explication du procès-verbal précédent par le rapporteur de séance, quelques remarques ont été faites sur ce procès - verbal.

Le procès - verbal a été adopté sous réserve de la prise en compte des corrections.

II. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION

Le président du conseil municipal a pris la parole pour expliquer à l'assistance de l'inscription de ce point dans l'ordre du jour, mais aussi très attentifs lors de la présentation de ces documents, qui clarifie l'exécution budgétaire en recettes et dépenses de la gestion financière de l'année 2021. Après la parole fut donnée au rapporteur pour une brillante présentation qui a fait l'objet d'un débat très fructueux par les membres du conseil municipal présents pour la circonstance, les élus ont à l'unanimité adopté les comptes. Il ressort le report du fonds de péréquation qui n'a pas été exécuté. Faire face aux exigences du budget participatif à Kobé Koara et Zanga Babadey.

Séance tenante les membres du conseil municipal ont demandé à l'exécutif de sursoir sur le fonçage des puits pour l'insuffisance du fonds et ont demandé d'affecter ce fonds pour la réhabilitation du local de la Mairie tout en respectant les textes et règlements.

III. ADOPTION TDR POUR LA REACTUALISATION DU PDC

Dans l'allocution du Président du conseil par rapport à ce point qui doit statuer la réactualisation du PDC par le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) les membres du conseil municipal ont apprécié l'accompagnement de ce partenaire, dument le PDC de la Commune est expiré depuis 2019, et ce document qui facilite les activités des partenaires. Après des questions et réponses ce point a été adopté.

IV. ADOPTION TDR DU CADRE DE CONCERTATION

Après explication de ce point inscrit à l'ordre du jour, les membres du conseil municipal ont à l'unanimité adopté le terme de référence du cadre de concertation, prévu le 28 Mai 2022.

V. ADOPTION DU TDR POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM COMMUNAL SUR L'EDUCATION.

Sur ce point la parole fut donnée à l'Inspecteur pour nous rappeler du thème. Dans l'exposé de l'Inspecteur qui ressort que le thème porté sur ce FORUM est « Les causes et les conséquences de la Déperdition Scolaire pour un montant de Trois Millions Trois Cent Trente Mille (3.330.000) Francs CFA ». Ce point a été adopté.

VI. LA COMMUNICATION SUR LA VIE SOCIOECONOMIQUE DE LA COMMUNE.

Dans ce point Mr LAWALI BAWA président du conseil municipal a pris la parole pour présenter les activités intersession de la commune.

Un protocole d'accord avec l'ONG AJEC à travers Plan International sur l'instruction civique en milieu scolaire au niveau du collège de Daoudadey et Bolbol Goumandey :

- Un protocole d'accord avec l'ONEN qui interviendra dans onze villages (11).
- Un protocole d'accord avec MCA à travers l'ONG - ADL pour la distribution des caprins, la récupération des terres, la RNA et l'intensification agricole.

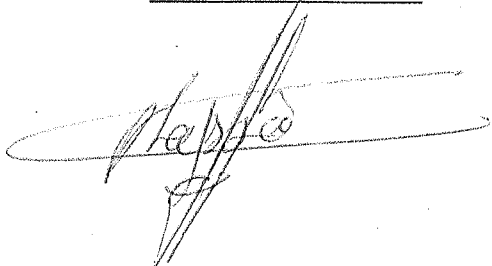
VII. DIVERS

En divers les membres du conseil municipal ont demandé au président de respecter la régularité des sessions et ont aussi demandé de leur fournir des macarons.

Enfin Monsieur MARAYE MAIDAWA CDA de la Commune a pris la parole pour présenter le niveau des préparatifs de la saison pluvieuse 2022.

L'ordre du jour étant épuisé le président levé la séance.

LE RAPPORTEUR



LE PRESIDENT

